

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N°

62

Objet :

ANNEXE

RÉDACTEUR

Expédié copie le

2-5-11

Notes :

Bruxelles, le

15-4-2-5-1911

A

De Smeth

Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir, pour les collections de l'Etat, ~~le tableau~~ que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins ~~par et dont nous nous sommes la~~ ~~reproduction et l'examen de la Commission~~ par votre lettre du 25 avril.

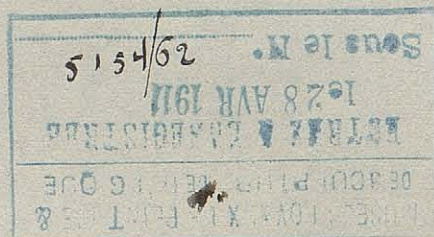
Veillez agréer, M. ~~Smeth~~, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

28. Avril - 1911

Monsieur,



Comme suite à ma précédente
lettre, j'ai l'honneur de vous
remettre le tableau de Troyon
Le Retour à la Ferme, pour lequel
le prix demandé est de 30 000 fr.
Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire,
l'expression de mes sentiments
distingués.

Ch. de Smeth

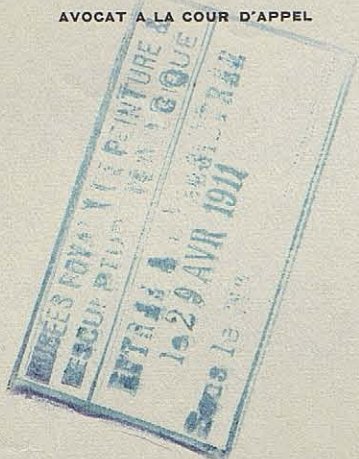
Monsieur le Secrétaire
des Commissions du Musée

CHARLES DE SMETH

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

40, RUE DE LIVOURNE

BRUXELLES, le 26 Avril 1911.-



Monsieur le Secrétaire,

Monsieur Betigny a bien voulu vous parler d'un paysage de Troyon: "Le retour à la ferme", que je désire soumettre à la Commission du Musée en vue d'une acquisition éventuelle par l'Etat.

Vous seriez bien aimable de me dire si la toile peut être remise cette semaine au Musée pour être examinée par la Commission.

Recevez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments distingués.

cdesmeth

Monsieur le Secrétaire de la Commission Directrice
des Musées Royaux.